

1ère Rencontre des Territoires pour l'Economie Sociale et Solidaire

Cercle Municipal de la Communauté Urbaine de Yaoundé

25 et 26 Janvier 2017



COMMUNIQUER
SUR L'ESS DANS
LES COLLECTIVITES

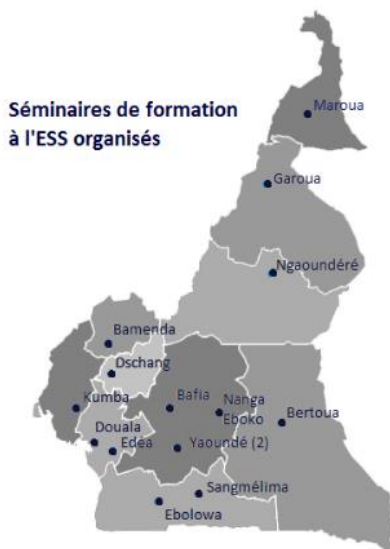


FAVORISER LES
SYNERGIES ENTRE
ACTEURS



PROMOUVOIR
LES ACTIONS
CONCERTEES

Présentation #1



L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) a enregistré de nombreuses avancées ces dix dernières années au Cameroun. Sur le plan légal, un projet de loi rédigé en 2010, et la loi OHADA clarifiant le statut coopératif. Sur le plan gouvernemental, un Ministère dédié. Sur le plan local, plus de 200 Réseaux Locaux d'ESS mis sur pieds par le PFAC dans le cadre de la structuration du mouvement coopératif inclusif.

Souhaitant mettre en valeur les synergies entre ces dynamiques, l'ESS et le processus de décentralisation, l'AIMF et le Groupe SOS ont initié un projet en ce sens et organisé des formations pour les Maires qui ont touché 220 communes. Les collectivités, premières au fait des attentes des citoyens, sont les plus à même de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire et de favoriser le développement d'une économie porteuse de sens, tournée vers la satisfaction de l'intérêt collectif, des besoins des territoires et de ses habitants.

Cet événement souhaite :

- Offrir un lieu de réflexion sur le rôle des collectivités territoriales décentralisées dans le développement de l'ESS et présenter le Réseau des Maires du Cameroun pour l'ESS
- Permettre la rencontre d'acteurs publics, d'organisations de l'ESS, d'acteurs du développement et d'acteur privés pour valoriser les synergies et favoriser l'émergence d'actions communes et de partenariats
- Initier un espace de concertation multi-acteurs afin de faire émerger des politiques publiques efficaces de développement local
- Mettre en avant l'adéquation des organisations de l'ESS avec les enjeux socio-économiques des territoires



Programme de la Première Rencontre des Territoires pour l'Économie Sociale et Solidaire

Mot d'introduction de l'organisatrice

L'Économie Sociale et Solidaire s'est considérablement développée à échelle mondiale ces dernières décennies. Un écosystème complet de soutien à son émergence et son renforcement a vu le jour dans un grand nombre de pays sur tous les continents : depuis les incubateurs d'initiatives aux réseaux mondiaux de soutien, des projets de petites organisations de quartier aux fonds d'investissement à impact au portefeuille planétaire, des partenariats innovants entreprises/associations aux projets de loi inédits, l'ESS n'a plus à convaincre de son potentiel dans la création d'activités et d'emplois innovants, elle est inscrite aujourd'hui à l'agenda des politiques publiques de nombreux gouvernements.

Volontairement tournée vers l'engagement sociétal de tous types d'acteurs d'un territoire pour son développement, l'ESS représente une opportunité unique pour les Maires quant au développement multi-acteurs de solutions alliant pérennité économique et impact social pour leurs communes. En effet, les structures de l'ESS utilisent la performance économique pour combler des besoins sociaux ou répondre aux défis environnementaux. Partir des ressources d'un territoire ou innover technologiquement pour répondre collectivement à ses besoins en créant de la valeur, c'est le projet défendu par les multiples structures composant ce secteur.

Alors qu'au Cameroun la croissance économique laisse derrière elle des communes et populations entières, l'Économie Sociale et Solidaire offre aux Maires l'opportunité de soutenir ses habitants dans la mise en place, par eux-mêmes, de solutions durables pour améliorer leur quotidien, adaptées à leur communauté. Ainsi, l'AIMF et le Groupe SOS ont souhaité sensibiliser les Maires à ce sujet, et les encourager à collaborer avec les acteurs en présence pour favoriser le développement d'un écosystème favorable à l'essor de l'Économie Sociale et Solidaire.

Cette Rencontre aujourd'hui doit permettre de comprendre les dynamiques en place ou en devenir sur le territoire. Elle fait le lien entre les acteurs de terrain, les élus au plus proche d'eux et de leurs problématiques, et les institutions qui les soutiennent, et leur créent un cadre favorable d'exercice. Ce triptyque est essentiel pour assurer la mise en place de fondations solides pour le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire et ainsi contribuer à l'atteinte des Objectifs pour le Développement Durable.

Bérengère Daviaud



Programme de la Première Rencontre des Territoires pour l'Economie Sociale et Solidaire

Agenda

1^{er} Jour – Mercredi 25 Janvier

10h Cérémonie d'ouverture

- ❖ Mot de Bienvenue du Délégué de la Communauté Urbaine de Yaoundé
- ❖ Mot d'introduction de la Coordinatrice du Partenariat France-Afrique pour le co-développement (PFAC)
- ❖ Discours de l'AIMF
- ❖ Allocution de son Excellence le Ministre des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat

11h Pause-café et visite de l'exposition des organisations de l'ESS sur l'esplanade arrière de l'Hôtel de Ville

12h Session n°1 : « ESS et Collectivités Locales »

Cette session devra permettre aux participants d'être édifiés sur le rôle décisif des Collectivités territoriales décentralisées pour le développement de l'économie sociale et solidaire, et en retour, sur l'apport de l'économie sociale et solidaire sur un territoire.

- ❖ Intervention de la Coordinatrice Nationale du PNDP « Le rôle des Collectivités dans le développement économique local »
- ❖ Présentation du projet et des formations à l'ESS conduites de Juillet à Décembre 2016 conduites au Cameroun et du PFAC sur « Le soutien que peut apporter le Maire aux OESS ».
- ❖ Présentation du RTESS ; l'apport mutuel ESS – Collectivités ; le rôle des territoires dans la construction de l'ESS : le modèle français

13h Déjeuner au Premium, bâtiment Emergence

14h30 Assemblée Générale 2017 du Réseau des Maires du Cameroun pour l'ESS

N.B. L'Assemblée Générale du Réseau est destinée exclusivement aux Maires membres du REMCESS.

2^{ème} Jour – Jeudi 26 Janvier

10h Ouverture par le Directeur Economie Sociale du Ministère des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat

10h45 Session n°2 « Vers une co-construction de l'ESS : regards croisés »

Cette session vise à rassembler des acteurs majeurs du développement local au Cameroun afin que ces derniers exposent les leviers d'action qu'ils proposent pour soutenir l'Economie Sociale et Solidaire dans les collectivités territoriales décentralisées et devra permettre aux participants d'introduire et de discuter des méthodes et pratiques facilitant cette co-construction des politiques publiques.

- ❖ MINPMEESA : quelle politique ministérielle pour l'ESS : rétrospective et perspectives.



Programme de la Première Rencontre des Territoires pour l'Economie Sociale et Solidaire

- ❖ PNDP : quelle complémentarité pour quel impact entre l'ESS et le PNDP III ?
- ❖ CVUC : ESS et décentralisation.
- ❖ FEICOM : De quels leviers de financement disposent les Collectivités pour appuyer les OESS ?

12h15 Déjeuner au Premium, bâtiment Emergence

14h Session n°3 « La place de l'Economie Sociale et Solidaire au Cameroun »

Cette table-ronde vise à exposer le point de vue d'experts camerounais et internationaux, de différentes disciplines, sur le potentiel que revêt l'ESS pour le Cameroun. Les intervenants aborderont chacun leur regard de l'ESS et leurs connaissances des leviers qu'offre l'ESS pour un territoire.

- ❖ PNDP Nord-Ouest : ESS et développement participatif, les atouts de l'ESS pour le développement local d'un territoire.
- ❖ PFAC : L'approche bottom-up et le modèle RELESS, où en est l'ESS dans les territoires ?
- ❖ Office de Développement de la Coopération du Maroc : Le modèle coopératif marocain et les facteurs nécessaires au développement coopératif
- ❖ Réseau des Territoires Français pour l'Economie Sociale : Pourquoi entreprendre dans l'ESS ? Quel lien entre l'ESS et le rôle d'élu ?
- ❖ Cameroun Entreprise Développement : Rejoindre une coopérative, quel avantage pour les sociétaires ?
- ❖ Groupe SOS : Innovation sociale & technologique, quelques startups prometteuses pour le Cameroun.

16h Le projet « Innovation Sociale et Décentralisation » de l'AIMF et du Groupe SOS et le Réseau des Maires du Cameroun pour l'ESS

Cette session vise à présenter les réalisations du projet dans lequel s'insère cet événement durant l'année 2016 et les actions à venir en 2017, ainsi qu'une analyse du potentiel mais aussi des difficultés encore à surmonter pour un développement cohérent de l'ESS au Cameroun.

- ❖ Groupe SOS, Direction des projets : Origines et contexte du projet
- ❖ Groupe SOS, coordinatrice Cameroun : Réalisations 2016 et perspectives 2017
- ❖ Allocution du Président du Réseau des Maires du Cameroun pour l'ESS
- ❖ Rapport d'activités 2016 par le Secrétaire Général du Réseau

17h Annonce des projets sélectionnés pour être accompagnés en 2017

- ❖ Groupe SOS, Direction des projets : les actions du Groupe SOS auprès des entreprises sociales
- ❖ Présentation de l'AFEC, de l'Oasis et de CAMGEW

Mot de clôture du Responsable Projets du Pôle Solidarité Internationale du Groupe SOS

Programme de la Première Rencontre des Territoires pour l'Economie Sociale et Solidaire

Présentation des intervenants

Béregère DAVIAUD

Coordinatrice de projet Groupe SOS au Cameroun Master Finance et Stratégie de Sciences Po. Spécialisée en gestion de projets, impact investing et entrepreneuriat social.



Jean-Blaise NKONGA

Coordinateur Délégué pour le Groupe SOS au Cameroun, Président de l'APTI, Consultant pour le PFAC. Spécialisé en microentreprise et microfinance.



Tobias MVENG NDJIE

Maire de la commune de Ngomedzap et Président du Réseau des Maires du Cameroun pour l'Economie Sociale et Solidaire.



Dieudonné DAY ZAL

Maire de la commune d'Atok Ancien journaliste CRTV en sciences et environnement, président de la Commission de Communication des CVUC.



Thomas BUREAU

Responsable des Projets du Pôle Solidarité Internationale du Groupe SOS, superviseur à Paris du projet Cameroun.



Alain YEBGA BINGAN

Consultant au PFAC. Educateur, spécialiste des questions d'éthique et de morale. Développeur coopératif et membre d'un RELESS.



Organisations

L'objectif du PNDP est de fournir aux communes les capacités de gestion financières et techniques pour maîtriser leur développement et ainsi préparer la décentralisation promue par le gouvernement.



Les CVUC ont l'ambition d'émerger comme une organisation efficiente, qui contribue à l'approfondissement du processus de décentralisation et de devenir un organe consultatif du dispositif institutionnel de la décentralisation et du développement local au Cameroun.



Le fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale est chargé du développement local en appuyant les Communes, notamment via l'octroi de prêts, depuis 1974.



Le Ministère des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat parraine officiellement cette Rencontre, dans le cadre de son soutien au développement de l'Economie Sociale au Cameroun.



Programme de la Première Rencontre des Territoires pour l'Economie Sociale et Solidaire



Henri AREVALO

Henri Arévalo, élu de la Communauté d'agglomération du Sicoval, est fondateur et Vice-Président du Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire. Il participe depuis 2010 au comité de pilotage national des PTCE de ce Réseau. Il a initié et conduit deux projets de coopération décentralisée en Guinée Conakry et au Sénégal, en plus d'avoir créé la société coopérative à capital risque « Initiatives pour une Economie Solidaire » (IES). Il assure sous l'égide de la Région Midi-Pyrénées et d'autres collectivités, la présidence d'une nouvelle association « Occitanie coopération » chargée de fédérer l'ensemble des acteurs publics, associatifs et économiques impliqués dans la solidarité internationale dans cette région, faisant fonction de réseau régional multi-acteurs (RRMA). Il est membre du bureau de la Conférence des Présidents du réseau national des RRMA. En 1998, il fonde le Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale (CEDIS), centre national de formation des élu-es écologistes, qu'il préside depuis. Il est médaillé de bronze (1990) et d'argent (2006) de la Jeunesse et des Sports, et Chevalier de la Légion d'Honneur (promotion du 1er janvier 2013).



Abdelkrim AZENFAR

Ingénieur forestier en 1993 puis titulaire d'un Master of science en développement rural et environnement en 2003 (Institut Agronomique Méditerranéen de Saragosse, Espagne), Abdelkrim Azenfar dispose de plus de 23 ans d'expérience professionnelle. Il fut employé de 1994 à 2013 au niveau de l'administration des eaux et forêts (Maroc) avec plusieurs postes de responsabilité dont notamment directeur régional des eaux et forêts du sud-ouest (2005-2009) et directeur central (2009-2013). Depuis 2013, il est directeur de l'Office du Développement de la Coopération (organisme national qui est en charge de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en développement des coopératives)."



Pauline EYEBE EFFA

Coordonnatrice nationale de l'ONG Partenariat France et Afrique pour le co-développement (PFAC), association autorisée à exercer au Cameroun depuis l'année 2000. Enseignante de carrière, elle est diplômée d'ESS à l'Université de Valenciennes et participe à la structuration des coopératives au Brésil. En 2002 Pauline reçoit le prix de la fondation vivendi pour l'entreprise associative d'insertion basée à Tourcoing et qui revalorisait le déchet textile. En 2003, elle est lauréate du prix du Sénat français dans le cadre du salon de l'entrepreneur. Elle organise en partenariat avec le ministère de l'Economie Sociale, le premier colloque international de l'économie sociale au Cameroun en juin 2006. Depuis lors, elle se bat pour que ce secteur émerge à travers un mouvement coopératif fort. En 2012, elle signe une convention avec l'Etat camerounais pour la structuration des communautés villageoises en coopératives.



Patrice NOA

Directeur de Cameroun Entreprises Développement, Patrice Noa a 12 ans d'expérience de l'accompagnement dans la création et le développement des TPE et PME Camerounaises de différents types et différents secteurs. Il a mené des études sur le développement entrepreneurial dans le delta du Niger (Nigéria) la presqu'île de Bakassi pour le compte de Total Nigéria et Total Cameroun.

Le projet AIMF – Groupe SOS

Le projet « Innovation Sociale et Décentralisation: renforcement et mise en valeur des synergies entre l'ESS et les pouvoirs décentralisés au Cameroun » est mis en œuvre par le Direction du Développement et des Projets du Pôle Solidarité Internationale du Groupe SOS de Janvier 2016 à Décembre 2017 grâce à un financement AIMF afin de favoriser le développement de l'ESS dans les politiques locales au Cameroun. Les activités menées doivent plus spécifiquement **permettre aux maires et aux secrétaires généraux des communes camerounaises d'appréhender le potentiel de l'ESS afin de le promouvoir au sein de leurs collectivités et de collaborer efficacement avec les acteurs de l'ESS.**

Pourquoi ce projet ?

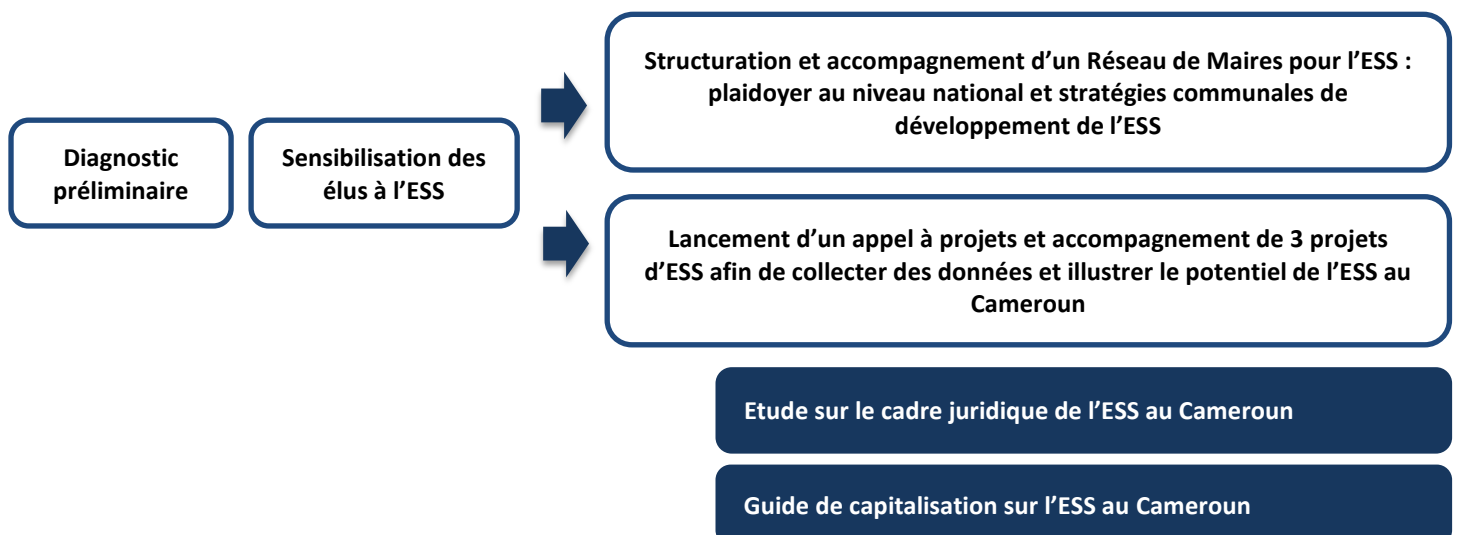
L'ESS est un formidable outil de développement local durable et inclusif. Cependant, l'ESS ne parvient pas à se développer pleinement au Cameroun, d'après un diagnostic préliminaire réalisé par l'équipe en 2014. En effet, l'ESS n'est pas assez comprise ou maîtrisée, de sorte que les organisations de l'ESS peinent à se déployer, **faute d'accompagnement, de ressources et d'infrastructures adaptées.** Afin de pallier aux difficultés rencontrées dans le déploiement du secteur, l'implication des collectivités locales est cruciale.

Il est nécessaire de répondre aux difficultés suivantes :

1. La méconnaissance du concept d'Economie Sociale et Solidaire qui prive ces structures de soutiens techniques et financiers
2. Le manque de diversité des acteurs travaillant sur ce secteur qui permettrait de couvrir davantage de besoins et de varier les solutions mises en place
3. L'insuffisance des collaborations entre acteurs de l'ESS et la commune, travaillant parfois sur des problématiques similaires, et ayant le même objectif de développement économique et social inclusif sur le territoire

A donc été décidé de mettre en œuvre ce projet, afin de sensibiliser les Maires et les Collectivités à l'ESS, travailler avec les Collectivités à la création de stratégies locales d'accompagnement de l'ESS, et réaliser un plaidoyer et une étude pour établir un cadre favorable de déploiement de l'ESS, qu'il soit juridique, financier ou politique.

Les étapes du projet sont les suivantes :





Programme de la Première Rencontre des Territoires pour l'Economie Sociale et Solidaire

Zoom : ESS et développement économique local

Ce zoom vise à éclaircir quelques notions propres à l'Economie Sociale et Solidaire en lien avec le développement économique local. En quoi l'ESS contribue-t-il au développement économique local ? Quel est l'avantage d'une coopérative pour un sociétaire ? Qu'est-ce que le bottom-up ? Quels facteurs favorisent l'émergence du secteur coopératif ? Voici autant de questions répondues dans ce zoom.

Qu'est-ce qu'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire ?

« Les structures de l'ESS sont présentes dans tous les secteurs d'activité et peuvent prendre de multiples formes : associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales à statut commercial. Elles ont pour ambition commune de créer des emplois pérennes et non-délocalisables, de développer une plus grande cohésion sociale et d'apporter des réponses aux besoins socio-économiques des territoires. Elles reposent toutes sur un projet social qui s'exprime à travers leur activité, les personnes qu'elles emploient, leurs clients et bénéficiaires ou leur mode d'organisation. » (AVISE)

« L'Approche bottom-up » initiée par le PFAC au Cameroun, par P. EYEBE EFFA

« Pour un développement inclusif partant du local au global.

Avant, les "Programmes d'Initiative communautaire" ont procédé de décisions "descendantes" ("top-down", "venue du haut"), il s'agit de proposer une démarche "ascendante" du développement depuis les localités le ("bottom-up", "venue du bas"), basée sur les attentes, les idées, les projets et les initiatives des populations locales. Cette démarche est indissociable de la mobilisation des acteurs, **indispensable pour une approche territoriale intégrée de qualité**, l'approche ascendante constitue l'une des innovations majeures expérimentées dans la démarche des pays qui ont l'ont adoptée. Selon les contextes locaux, **l'approche ascendante donne ou redonne une actualité aux questions de cohésion sociale, de concertation et de transparence vis-à-vis des prises de décision**. Dans tous les cas, elle invite à réfléchir à l'élaboration et l'adaptation de méthodes d'animation qui sont au cœur de la démarche.

Elle intègre les questions relatives à l'animation, à l'acquisition de compétences et à l'appui technique traduit concrètement l'intérêt accordé à cette approche et le changement que plusieurs organisations ont introduit dans la conception et la mise en œuvre des programmes de développement. »



Programme de la Première Rencontre des Territoires pour l'Économie Sociale et Solidaire

P. NOA nous parle de l'avantage de la forme coopérative pour les sociétaires

« L'entreprise de l'économie sociale et solidaire est à la fois une société de personnes et une société de capitaux, spécificité qui facilite la mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la création et le développement de ce type d'entreprise. Cette particularité de l'entreprise de **l'ESS atténue la vulnérabilité des PME au démarrage** et dans les relations avec l'environnement.

La mise en commun des moyens humains et financiers **rend cette entreprise moins dépendante, plus ambitieuse avec un marché plus large** ; la démocratie la rend plus transparente et efficiente. La complémentarité des profils et des compétences des copropriétaires assure une **meilleure interaction de l'entreprise avec son environnement économique et sociale**; l'entreprise est plus innovante et plus flexible. Le fort ancrage territorial de l'entreprise de l'économie sociale et solidaire a une valeur ajoutée significative dans le développement local du territoire de son implantation. »

Quels facteurs favorisent l'émergence du secteur coopératif : l'exemple du mouvement coopératif marocain par A. AZENFAR

« Le mouvement coopératif marocain enregistre une dynamique importante grâce à la conjugaison d'un certain nombre d'ingrédients dont principalement **la volonté et l'esprit d'initiative de la population locale ainsi que l'accompagnement de différents programmes de l'État**. Actuellement, le nombre de coopératives est de l'ordre de 16.000 sachant qu'il ne dépassait pas les 5.000 il y'a 10 ans.

Cette dynamique, enregistrée essentiellement pendant la dernière décennie, est expliquée, en grande partie, par l'importance de l'impact des programmes étatiques **notamment l'Initiative Nationale de Développement Humain** (depuis 2005) via l'encouragement des activités génératrices de revenus et la valorisation des ressources locales. De même, d'autres programmes sectoriels se sont basés sur le secteur coopératif comme outil de leur concrétisation (Plan Maroc Vert de développement agricole, Plan d'artisanat...).

Les autres facteurs qui ont engendré le développement du mouvement coopératif sont : **des atouts naturels et culturels** avec la richesse de la diversité biologique qui offre d'importantes opportunités au développement des coopératives à travers la valorisation des ressources naturelles. En plus **d'un environnement juridique motivant**. La loi des coopératives en vigueur, adoptée depuis 2014, a permis d'enregistrer plusieurs avancées (simplification de la procédure de création des coopératives, possibilité de participation aux marchés publics, plus de règles de bonne gouvernance...). Par rapport à la fiscalité, **les petites coopératives (dont le chiffre d'affaire est inférieur à 10 millions de dirhams) bénéficient de l'exonération fiscale**.

Malgré l'importance des résultats enregistrés, le système coopératif marocain est confronté à plusieurs défis dont la structuration du système pour passer à des groupements plus forts de coopératives, **l'amélioration de la gouvernance au sein des coopératives** (gestion transparente et respect des droits des coopérateurs)...